



Décision de portée générale sur la radiation de produits phytosanitaires de la liste des produits phytosanitaires non soumis à autorisation

du 18 décembre 2024

L'Office fédéral de la sécurité alimentaire et de vétérinaire,

vu l'art. 38 de l'ordonnance du 12 mai 2010¹ sur la mise en circulation des produits phytosanitaires (Ordonnance sur la mise en circulation des produits phytosanitaires OPPh) et après avoir examiné si les exigences visées à l'article étaient remplies,

décide:

Radiation due au non-respect des exigences

Conformément à l'art. 38 al. 2 de l'OPPh, les produits phytosanitaires mentionnés ci-dessous, homologués à l'étranger, sont radiés de la liste des produits phytosanitaires non soumis à autorisation, car ils ne satisfont plus aux exigences fixées à l'art. 36 al. 2 let. a de l'OPPh.

Délai pour la mise en circulation des stocks

Le délai pour la mise en circulation des stocks des produits phytosanitaires susmentionnés expire le 13 septembre 2025.

Délai pour l'utilisation

Le délai pour l'utilisation des produits phytosanitaires susmentionnés expire le 13 septembre 2025.

¹ RS 916.161

Voies de droit

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours à compter de sa notification. Celui-ci doit être adressé au Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St-Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indique les conclusions, motifs et moyens de preuve et porte la signature de la partie recourant ou de son mandataire; y seront jointes la décision attaquée et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

18 décembre 2024

Office fédéral de la sécurité alimentaire
et de vétérinaire:

Le Directeur, Hans Wyss

Liste des produits phytosanitaires non soumis à autorisation

Evolution	Numéro d'homologation suisse: I-6062 Pays d'origine: Italie Numéro d'homologation étranger: 015071 Détenteur de l'autorisation: Sipcam Italia S.P.A. Délai pour la mise en circulation des stocks: 13 septembre 2025 Délai d'utilisation: 13 septembre 2025
Piramax EC	Numéro d'homologation suisse: I-6060 Pays d'origine: Italie Numéro d'homologation étranger: 015062 Détenteur de l'autorisation: Certis Belchim B.V. Délai pour la mise en circulation des stocks: 13 septembre 2025 Délai d'utilisation: 13 septembre 2025
Sorcier	Numéro d'homologation suisse: F-6061 Pays d'origine: France Numéro d'homologation étranger: 2110101 Détenteur de l'autorisation: Philagro France Délai pour la mise en circulation des stocks: 13 septembre 2025 Délai d'utilisation: 13 septembre 2025
Quickdown	Numéro d'homologation suisse: D-7291 Pays d'origine: Allemagne Numéro d'homologation étranger: 005693-00 Détenteur de l'autorisation: Nichino Europ Co LTD Délai pour la mise en circulation des stocks: 13 septembre 2025 Délai d'utilisation: 13 septembre 2025

